



USM Volley ST DENIS EN VAL

60 rue de st Denis

45560 St Denis en val

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 SAISON 2020/2021

REFERENT SANITAIRE COVID : M.BARBERON Fabien secrétaire de l'USM SDV Volley.

Mesures mise en place pour les jours de compétitions :

Nous suivons le protocole mis en place par notre fédération de volley-ball qui vient compléter le protocole de la ville .

•Organisation

- Désigner un référent COVID pour le jour de la compétition, qui devra tenir un cahier de présence avec Nom, Prénom, Téléphone et adresse mail pour communiquer aux services sanitaires en cas de personnes positifs au COVID à transférer au Référent COVID club après la compétition.
- Faire un plan de circulation du public avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique dans les passages stratégiques (Fourni par le club)
- Respect des mesures barrières en vigueur au moment de la compétition (Salle, buvette, espaces VIP).
- Désinfection du matériel sportif par les membres du club organisateur
- Conditions d'accueil des bénévoles : local réservé, port du masque
- Modifier les protocoles de début et de fin de match pour éviter le serrage de mains, les regroupements.

• Les vestiaires seront accessibles dans le strict respect des protocoles sanitaires (définition d'une jauge de fréquentation, liste nominative horodatée des utilisateurs, aération après utilisation). La distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes et le port du masque y sont systématiquement respectés.

▪ L'accès aux salles de convivialité n'est pas autorisé.

▪ Jauge autorisé dans les gymnases :

Gymnase 1->140 personnes /Gymnase 2->181

Arbitrage

- Local réservé, désinfection de la chaise et du matériel
- Les juges, arbitres et officiels doivent se munir de leur sifflet et matériel personnel
- Les officiels de table portent le masque en permanence
- L'ensemble du matériel utilisé (ordinateur, etc..) est désinfecté avant et après la rencontre

Président :



USM Volley ST DENIS EN VAL

60 rue de st Denis

45560 St Denis en val